

TVA ANTISOCIALE

FAIRE ÉCHOUER

le pari de SARKOZY



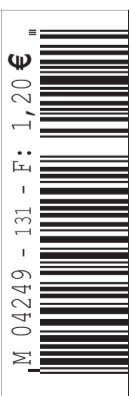
La TVA prétendue sociale devrait être une des mesures « pour l'emploi » proposées par le gouvernement le 18 janvier prochain.

En décidant de faire voter son projet de « TVA sociale », Sarkozy fait un pari risqué : imposer, quelques semaines avant les élections, un 3^e plan d'austérité et une contre-réforme qui porterait un coup décisif à la Sécurité sociale. Le projet du gouvernement reprend celui du Medef. Il consisterait à réduire très fortement les 5,4% de cotisations versées par les patrons à la « branche famille » de la Sécu (les allocations familiales), soit un cadeau d'environ 30 milliards d'euros.

Cette baisse des cotisations patronales serait compensée par une hausse d'environ six points de la TVA qui passerait donc à 13% pour les produits de première nécessité et à 25,6% pour les autres ! Il faut appeler les choses par leur nom. Derrière les formules « faire baisser le coût du travail », « accroître la compétitivité de nos entreprises », c'est tout simplement de la baisse massive des salaires qu'il est question. Réduire les cotisations sociales de 30 milliards, c'est pour les

patrons faire 30 milliards d'économie sur les salaires (salaires et cotisations sociale) et donc augmenter d'autant la part des profits. À terme, l'enjeu, c'est l'ensemble des 400 milliards de cotisations sociales qui sont aussi une part de notre salaire, mis en commun pour financer nos retraites, notre santé, nos allocations chômage ou l'éducation de nos enfants. Compenser le cadeau ainsi fait aux patrons par la TVA, c'est un nouveau hold-up sur les revenus de l'ensemble des classes

SUITE PAGE 2



REGARDS
Entretien avec Masis Kürkcügil, à propos de la loi sur le génocide arménien. Page 2



CAMPAGNE
Poutou 2012.
Pages 4 et 5



INTERNATIONAL
« Le monde entier est en Haïti »
Page 10

Agenda

14 janvier, rassemblement Ali Ziri, Argenteuil. Le collectif de soutien à Ali Ziri organise un rassemblement pour obtenir justice et vérité pour ce chibani de 69 ans, mort le 11 juin 2009, à la suite de son arrestation par la police d'Argenteuil. En présence de **Stéphane Hessel et Jacques Gaillot**. RV à 14 heures, salle du cinéma Jean-Gabin, Parc de la mairie d'Argenteuil, 12-14 bd. Léon-Feix.

14 janvier, dette, Paris. Une journée nationale d'échange et de formation audit citoyen est organisée. Pendant la matinée seront organisées des discussions, sur l'origine de la dette publique (avec le rôle de la création monétaire, fiscalité, crise financière) et les alternatives (avec entre autres, les exemples sud-américains). L'après-midi sera consacrée aux initiatives locales : échange d'expériences, mode d'emploi de l'audit des collectivités locales, actions, supports, matériel militant, outils de mobilisations pour l'élaboration collective d'une campagne de terrain, et populaire ! RV de 9h15 à 17h30 à la Bourse du travail, 3 rue du Château d'eau (M° République).

14 janvier, mobilisation antifasciste, Lille. Mobilisation antifasciste. À 14 heures, rassemblement antifasciste, prises de paroles. Place Degeyter (M° Fives). À 15h30, conférence-débat « *Extrêmes droites en France et en Europe : nouvelles formes du danger ; quelles ripostes ?* » Avec **André Déchot**, auteur de *La galaxie Dieudonné* et **Manuel Abramowicz**, journaliste à ResistanceS.be, auteur du *Guide des résistances à l'extrême droite*. À 18 heures, théâtre forum contre le racisme : « *Change ton nom !* » par le Théâtre de l'Opprimé, T'OP ! À 20 heures, soirée festive, salle Alain-Colas, 53 rue Marbrerie (M° Marbrerie).

18 janvier, dette, Lyon. Le NPA 69 organise une réunion publique sur le thème « *C'est quoi cette dette ?* ». RV à 19h30 à la Maison du peuple de Vénissieux, 8 bd Laurent-Gérin (M° Gare de Vénissieux). Plus d'infos sur : <http://npa69.eu.org>

19 janvier, Société Louise-Michel, Paris. Débat organisé par la Société Louise-Michel et la revue *Regards* : « *À quoi sert Marx aujourd'hui ?* » À 19 heures, au Lieu-dit, 6, rue Sorbier, Paris 20° (M° Ménilmontant ou Gambetta). Avec **Roger Martelli**, historien et co-directeur de *Regards*, **Isabelle Garo**, philosophe et auteure de plusieurs ouvrages sur Marx, et **Samy Johsua**, universitaire et président de la Société Louise-Michel.

21 janvier, fête du NPA 75, Paris. À partir de 13 heures : débats avec des militants du NPA sur les luttes à Paris (Archives de France, ENS Ulm, CIVG Tenon, sans-papiers, jeunes), la crise de la dette et de l'euro, les révolutions arabes. À 17 heures : table ronde sur les résistances en Europe face à la crise, l'austérité et la dette. Avec **Josep Maria Antentas** (État espagnol) et **Stathis Kouvelakis** (Grèce). Simultanément : spectacle pour les enfants, par la troupe **La Mallicieuse**. À 19h30 : prise de parole de **Philippe Poutou**, candidat du NPA à l'élection présidentielle. À 20 heures : concert du groupe **La Rabia**. RV Espace Olympe de Gouges, 15, rue Merlin Paris 11° (M° Père-Lachaise ou Parmentier). Entrée gratuite.

FAIRE ÉCHOUER LE PARI DE SARKOZY

SUITE DE LA PAGE 1

populaires sous forme d'impôt sur leur consommation quotidienne. La TVA est de plus l'impôt le plus injuste de tous, puisqu'il pèse en proportion davantage sur les plus petits revenus : l'incidence de la TVA est de 11,5% pour les 10% de ménages les moins aisés et de 5,9% sur les 10% de ménages les plus aisés ! Depuis 30 ans, les gouvernements de droite comme de gauche ont prétendu favoriser l'emploi en « baissant le coût du travail », avec le résultat que l'on connaît. Accepter la baisse des salaires directs (le salaire net) ou indirects (les cotisations sociales) est un marché de dupes où les salariéEs sont toujours perdantEs. Pour faire avaler la pilule, la présidente du Medef propose en même temps la baisse des cotisations dites « patronales » et celle des cotisations dites « salariales ». Ainsi, selon elle le salaire net serait augmenté et chacun serait gagnant ! C'est un leurre car Laurence Parisot propose de remplacer ces cotisations « salariales » par la CSG (contribution sociale généralisée)... elle aussi payée à 85% par les salariéEs.

Tout au plus y aurait-il une modification de la répartition de l'effort... au sein des classes populaires ! Mais, au-delà des conséquences immédiates, le remplacement des cotisations sociales par la TVA exonérerait définitivement le patronat du financement de la protection sociale. À terme, on se retrouverait avec une Sécu minimum financée par l'impôt (soins coûteux, assistance aux plus pauvres). Pour la grande majorité de la population, il faudrait avoir recours à des assurances complémentaires. C'est là le deuxième but de l'opération. En un mot, ce serait la fin de la Sécurité sociale.

Ajoutons qu'un impôt ne peut être pré-affecté à une dépense précise. Rien ne garantit que la hausse de la TVA aille réellement à la protection sociale. L'exemple de la vignette automobile, censée bénéficier aux personnes âgées et utilisée à tout autre chose est resté célèbre ! Chacun doit mesurer l'enjeu des semaines à venir. Si Sarkozy parvient à mettre en place la machine de guerre de sa contre-réforme, il suffira par la

suite de la faire tourner au nom de la « crise », de la « dette » ou de la « défense de l'emploi » pour en finir définitivement avec la Sécurité sociale. Il ne s'agit donc pas d'attendre les élections. L'ensemble du mouvement syndical et de la gauche politique s'est prononcé contre la TVA antisociale qui est l'objet d'un rejet massif et spontané. Une mobilisation unitaire peut et doit se construire, sans aucun préalable, pour le retrait immédiat du projet gouvernemental, avec comme première échéance la mascarade du « sommet social » du 18 janvier. Comme l'a proposé Philippe Poutou, candidat du NPA à l'élection présidentielle, dès le 4 janvier : « *Toutes les forces de la gauche sociale et politique devraient se rencontrer au plus tôt pour définir ensemble les modalités immédiates d'une riposte afin d'empêcher ce mauvais coup supplémentaire du quinquennat Sarkozy.* » Il n'y a, en effet, pas une minute à perdre. **Jean-Claude Delavigne**

regards

Propos recueillis par Suren

« Une loi sur le génocide peut être utilisée contre ceux qui veulent débattre »

Entretien avec **Masis Kürkcügil***, membre de la section turque de la IV^e Internationale à propos de la loi mémorielle sur le génocide arménien.

Quel est le débat sur le génocide arménien en Turquie ? Peut-on parler de négationnisme d'État ?

Le débat sur le génocide englobe celui sur l'histoire de la fin de l'empire ottoman et de la fondation de la République¹. En dépassant même les dangers pressentis par Kristian Rakovsky dans *La Révolution de 1908* et Léon Trotsky dans *Le Morcellement de la Turquie et la question arménienne*, cette question est au fondement même de la République. Il est impossible pour l'État d'admettre de lui-même, ne serait-ce qu'un débat sur le sujet. L'actuel président de l'Assemblée nationale avait considéré un colloque organisé par une université turque sur la question comme une « *trahison* ». La posture du gouvernement turc consistant à dire « *laissons travailler les historiens* » revient à insister sur l'existence d'un « *génocide de Turcs* » si on examine la production d'historiens « officiels ». Les débats sur la fondation de la République ont ouvert des brèches pour les débats au sujet des questions kurde et arménienne. Pendant des décennies, l'existence des Arméniens sur cette terre a été niée. Les attentats des années 1970 contre des diplomates turcs ont suscité des doutes sur l'existence de douleurs inconnues derrière cette histoire officielle. Durant les 20 dernières années, des maisons d'édition ont publié des œuvres importantes, certains intellectuels et journalistes se sont ouvertement opposés à l'histoire officielle et ont permis que la discussion avance sans retour en arrière possible. Aujourd'hui, malgré la menace que représentent des lois se référant à des notions aussi abstraites que « *l'hostilité à la turcité* » ou « *le rabaissement de la turcité* », le débat sur le génocide a réellement avancé. C'est en raison d'une telle loi que Hrant Dink² a été condamné. Son existence pouvant être utilisée contre ceux qui débattent de la question arménienne, cela montre la duplicité du gouvernement turc qui évoque la liberté d'expression. Aujourd'hui, à la télévision, dans les journaux, il est possible de condamner la thèse de l'histoire officielle. Même ceux qui veulent « *justifier* » ce qu'il s'est passé, sont obligés de reconnaître que des événements malheureux se sont produits et ont provoqué la mort de centaines de milliers de personnes. Si bien que la thèse, largement répandue jusqu'alors, que les « *Arméniens ont plus tué* » commence à devenir ridicule. Le discours officiel a tendance à devenir : « *avant tout se passait bien, ensuite il y a eu des massacres des deux côtés, puis cela a dégénéré et il y a eu quelques centaines de milliers de victimes.* »

Dans cette conjoncture, quelle est la situation des Arméniens de Turquie ?

Il ne faut pas généraliser. Un cercle restreint et le journal de langue arménienne *Agos* représenté par H. Dink ont initié des débats importants et ouvert des brèches en ce qui concerne la question démocratique en général, en Turquie. Une partie significative des Arméniens estime que ces débats ne sont pas utiles et préfère garder de bonnes relations avec le gouvernement. Enfin, un bon nombre d'entre eux sont gênés par cette question alors qu'ils essaient de mener difficilement leur vie quotidienne. Cela étant, après l'assassinat de H. Dink, les voix qui protestent se sont multipliées. La communauté est confrontée à des questions comme les écoles, les fondations, les œuvres historiques. Il y a eu quelques avancées sur ces questions même si cela reste souvent symbolique. Au-delà des représentants officiels de la communauté, il est possible de parler d'un milieu « *civil* ». En bref, même si généralement la tendance est d'attendre des améliorations de la part du gouvernement, des voix plus radicales se font entendre.

Comment évalues-tu la proposition de loi adoptée en France et condamnant la négation du génocide arménien ?

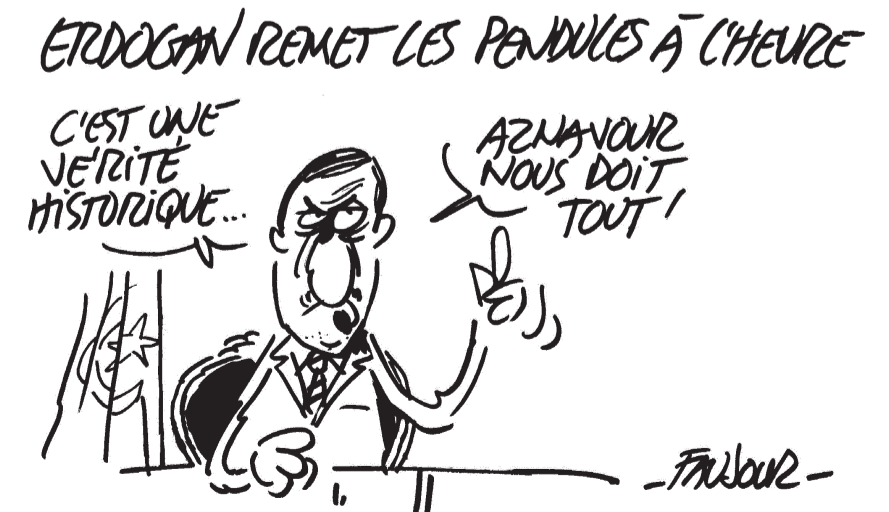
Cette proposition, à l'instar des précédentes, a fait l'objet de discussions parmi les historiens. Une loi similaire a été adoptée en Suisse et le procès qui a suivi n'a pas eu d'autre effet que de faire la publicité à des charlatans nationalistes. Condamner à des amendes est une manière étrange de faire prendre conscience. Celui qui a de l'argent pourrait donc faire du négationnisme, insulter... ou massacrer. Les dirigeants turcs se situent d'ailleurs sur ce même plan puisqu'ils craignent par-dessus tout des demandes d'indemnisation. On peut constater que, contrairement aux attentes, les résultats politiques de la condamnation du négationnisme ou de l'interdiction des partis fascistes sont négatifs. L'important est que la recherche de la vérité soit toujours vivante et que le contexte y soit propice.

Quelles seront les conséquences en Turquie ?

Il existe des Arméniens, comme H. Dink, qui ont toujours estimé que ces lois n'ont pas de sens. Il ne faut pas croire que grâce à une telle loi, le débat sera plus facile en Turquie. Alors que l'important – d'abord pour ceux qui ne sont pas au courant de cette question – est que les gens qui sont le produit de cette histoire puissent discuter librement ici-même. De manière symétrique, une telle loi renforce la position des « *interdictionnistes* », des nationalistes. De plus, dans un contexte européen où la haine envers les étrangers se renforce considérablement, cette question peut être utilisée contre une partie de la population immigrée. Pour que le gouvernement français ait pu avoir un minimum de crédibilité, il aurait fallu que ses mains soient propres...

* Masis Kürkcügil est turco-arménien, bien que n'intervenant pas dans la communauté arménienne.

1. Révolution de 1908 : révolution politique par laquelle les « *jeunes-turcs* » prennent le pouvoir.
2. Hrant Dink, journaliste de gauche, rédacteur en chef de la revue en langue arménienne *Agos*. Assassiné par un ultranationaliste turc, en 2007.



Ni austérité ni protectionnisme, un bouclier social!

Selon l'Insee, la zone euro entre en récession probablement jusqu'au milieu de l'année.

Cela permet au gouvernement d'attaquer encore plus les acquis sociaux.

Le point le plus marquant de la deuxième phase de la crise économique est le retour de la récession en Europe qui pèse sur le reste de l'économie mondiale. Dans la zone euro, on est loin des proclamations optimistes d'il y a dix ans, lors de la mise en circulation de l'euro comme monnaie unique. On constate une forte détérioration de l'activité depuis la rentrée de septembre et, pour reprendre l'expression de l'Insee : « l'économie est en panne jusqu'à mi-2012 ». L'emploi dans la zone euro a baissé de 3 millions de postes entre 2008 et 2011 dont 2,1 millions dans l'industrie. Le taux de chômage atteint 10,3% de la population active en octobre, soit son plus haut niveau historique. Cela fait désormais six mois consécutifs que le chômage en zone euro atteint ou dépasse les 10%.

UN LOURD TRIBUT POUR LES POPULATIONS

L'incertitude liée à la crise de la dette persiste tandis que les populations paient un lourd tribut. Et pas seulement en Grèce. Le niveau élevé du chômage pèse sur les salaires du privé tandis que le rôle des accords collectifs est sapé. Les salaires des fonctionnaires sont gelés en Italie, Espagne, France... Les prestations sociales sont réduites en Italie, Portugal, Espagne... Et les impôts augmentent, notamment la TVA. Aux Pays-Bas, en raison de la crise financière, 125 fonds de pension auxquels sont affiliés 8 millions de salariés viennent d'annoncer une baisse des retraites (que les autorités ont limité à 7% maximum !) et

une baisse généralisée des retraites servies par l'ensemble des fonds de pension n'est pas exclue pour 2013.

LA CRISE PRÉTEXTE AUX RECULS SOCIAUX

Quant au nouveau traité européen voulu par « Merkozy », non seulement son entrée en vigueur risque de prendre du temps mais il perpétue et durcit les règles néfastes du traité de Maastricht. Cependant, il faut comprendre que les dirigeants qui vont de sommet en sommet ne sont pas que des illusionnistes cherchant à faire croire qu'ils agissent, ni des fanatiques adorateurs incompétents des marchés (ce que croient certains antilibéraux). Comme le soulignait l'économiste Bruno Amable, dans un article de *Libération* de décembre 2011 (« *Austérité : bêtise ou ruse des gouvernants ?* »), Angela Merkel et les autres dirigeants européens ne sont pas des « corniauds ». La récession et la dette sont utilisées pour casser les garanties sociales qui subsistent car cela correspond à un objectif depuis longtemps affirmé par le patronat. Certains pays ont avancé plus vite que d'autres sur cette voie. L'Allemagne a ainsi pris une longueur d'avance avec les lois Hartz mises en place au début des années 2000 par le gouvernement de coalition socialistes-verts dirigés par Gerhard Schroeder, lois qui ont paupérisé une partie des salariés, des chômeurs et de retraités¹. Le patronat français estime, lui, qu'il n'a pas marqué assez de points et sa position demeure

CRISE + RÉCESSION = TRIPCE Ô



celle synthétisée en 2007 par Denis Kessler, alors vice-président du Medef, qui affirmait la nécessité de remettre en cause les conquêtes sociales de la Libération et de l'après-guerre. Les politiques d'austérité approfondissent le ralentissement économique en Europe. Mais, pour les classes dirigeantes, où est le problème? Banques et financiers prospèrent grâce aux crédits libéralement distribués par la Banque centrale européenne. Et les multinationales compensent une large part de la moindre demande européenne par leurs implantations très rentables dans le reste du monde. Le caractère plus aigu en Europe de la phase actuelle de la crise est donc aussi la résultante d'un choix des fractions les plus internationalisées du capital européen et des gouvernements à leur service.

Les conséquences de la combinaison libéralisme/austérité créent cependant un malaise chez certaines fractions du patronat, moins internationalisés et plus dépendants des marchés européens, qui veulent bien des mesures de réduction des droits sociaux mais s'inquiètent de la stagnation économique. D'où le regain des thèmes protectionnistes. Les salariés n'ont rien à gagner à se mettre à la remorque de ces courants. Ce qui est à l'ordre du jour, c'est un « bouclier social » face à la crise, dispositif qui est un des principaux points du programme d'urgence défendu par Philippe Poutou.

Henri Wilno

1. Voir dossier « Bienvenue en Germany » dans *Tout est à nous ! La Revue* de décembre 2011.



Par Yvan Lemaitre
ÉCRAN DE FUMÉE
ET DÉMAGOGIE

Sarkozy, en bon démagogue dépourvu de personnalité politique et de convictions, a l'art du retournement pour prendre l'offensive en tenant un discours à l'opposé de sa politique réelle, histoire de semer la confusion et de prendre à revers ses adversaires. Ainsi, est-il devenu le plus fervent défenseur de la taxe Tobin qu'il considérait, il n'y a pas si longtemps, comme une « absurdité » et, cela, au moment même où, au côté d'Angela Merkel, il prétend imposer à tous les peuples d'Europe la discipline de l'austérité. « *Angela Merkel et moi avons toujours dit que nous croyions au principe de cette taxe, a-t-il déclaré péremptoire. Nous avons mené un fameux combat, à la table du G20, à la table du G8 et à la table des sommets européens.* » Tout fier que la Commission européenne ait repris ce qu'il appelle son idée, il entend précipiter les choses. « *Si nous ne montrons pas l'exemple, ça ne se fera pas.* » Et dès la fin janvier, après le sommet social, les modalités de la taxe Sarkozy-Tobin devraient être décidées sans attendre que « *les autres pays soient d'accord.* »

Le président candidat est pressé, il lui faut occuper le terrain, déstabiliser ses adversaires à coup de bluff pour espérer subjugué l'opinion... Angela Merkel laisse faire sans s'inquiéter des velléités de son partenaire, sans s'inquiéter non plus de l'opposition affirmée par David Cameron. Un débat en faux-semblant, jeu de rôle... Sarkozy doit tenter de donner le change. « *Il faut faire participer la finance à la réparation des dégâts qu'elle a provoqués,* » déclarait-il lors de ses vœux. Montagne de cynisme et d'hypocrisie qui accouchera d'une souris. Il s'agirait de réintroduire l'impôt sur les achats d'actions qui avait été supprimé en 2008 par... Christine Lagarde. Au maximum, peut-être, une taxe de 0,1% sur les actions et obligations, de 0,01% sur les produits dérivés, les folles inventions de la spéculation. Une goutte d'eau dans un océan financier. Imposer aux responsables de la crise la réparation des dégâts passe par bien autre chose : refuser de payer la dette, exiger un audit populaire dans le but de son annulation.

Marine Le Pen casse toi, Saint-Denis ne veut pas de toi

La présidente du FN avait ciblé Saint-Denis pour un meeting de campagne. C'était sans compter le Collectif anti-FN de la ville.

Casse-toi ! C'est ainsi que des centaines de Dionysiens ont accueilli la présidente du Front national, venue pour une galette des rois à la Plaine-Saint-Denis dans le 93. La presse s'est largement fait l'écho de cet accueil défavorable à la candidate de l'exclusion et du racisme. Pendant les fêtes de fin d'année, le collectif contre le Front national et l'extrême droite de Saint-Denis (qui, depuis six mois, rassemble le NPA, la Fase, le PS, le PC, la CGT Plaine commune, le SNUIPP, le MRAP, Ras-le-front, le Collectif antiraciste...) a appris que Marine Le Pen organisait un meeting le dimanche 8 janvier. En quelques jours, toutes les organisations politiques, syndicales et associatives de la ville ont créé les conditions

nécessaires à une mobilisation large contre la présence du FN. Ce dimanche 8 janvier, la manifestation a débuté à midi depuis le centre-ville. Près de 300 personnes ont défilé aux cris de « *F comme fasciste - N comme nazi ! À bas le Front national,* », « *C'est pas les Roms, c'est pas les sans-papiers qu'il faut virer, c'est Le Pen et le FN,* », « *Première, deuxième, troisième génération, nous sommes tous des enfants d'immigrés.* » Nombre d'habitants, et notamment de travailleurEs immigréEs, ont rejoint les militantEs antifascistes lorsque la manif a traversé les principales rues de la ville. La manifestation s'est poursuivie en direction du Stade de France. Des camarades de la région parisienne, notamment du NPA, nous ont alors

rejoints pour se rendre toutes et tous ensemble à l'une des entrées de la salle Eurosites où se tenait le meeting du FN. Regroupant environ 500 personnes, le cortège très dynamique a attiré des habitantEs du quartier, notamment des jeunes. Le rassemblement devant l'une des grilles d'entrée du site a permis de bloquer un des accès pendant plus d'une heure. Certains militantEs du FN, très énervés et parfois violents, ont dû faire demi-tour ! Puis, les manifestantEs se sont dispersés dans le calme, leur devoir antifasciste accompli. La mobilisation a donc été un succès, elle a perturbé et retardé le début du meeting de Marine Le Pen. Après la mobilisation étudiante de décembre qui a empêché son intervention à la Fac de Paris

Dauphine en décembre, la manifestation de Saint-Denis montre que, décidément, le FN n'est pas un parti comme les autres et que nombre de travailleurs le ressentent. Son tournant social est une fiction et il cherche à diviser les travailleurs en propageant le racisme, l'islamophobie, l'antisémitisme, le sexisme, l'homophobie pour remettre en cause nos droits et libertés. Il ne propose aucune réponse au chômage et à la précarité. Le Collectif anti-FN de Saint-Denis, fort de ce succès, se propose de continuer son action, unitaire et résolue, contre le danger fasciste. Le NPA ne peut que se féliciter de cette unité de combat. Et souhaiter que les exemples de Dauphine et de Saint-Denis soient imités partout en France. **Loïc et Robert (Saint-Denis)**



En campagne

Les candidats chez Pétroplus

Après avoir profité des subsides de l'État, les banques refusent d'octroyer un crédit à Pétroplus, menaçant ainsi plusieurs centaines d'emplois.

L'assemblée générale quotidienne des salariés de la raffinerie Pétroplus de Petit-Couronne est devenue incontournable pour les candidats à la présidentielle. Les salariés ont en effet demandé à tous les candidats – sauf Marine Le Pen – de venir les soutenir dans leur combat. La multinationale suisse souhaite en effet limiter ses capacités de raffinage en Europe et délocaliser là où salaires et normes environnementales sont moins lourds. Les banques, après avoir reçu des milliards, refusent la ligne de crédit indispensable à l'achat du brut. 550 emplois directs sont menacés avec la fermeture de la raffinerie, plus de 1 000 si l'on compte les sous-traitants. Philippe Poutou a été le premier à répondre présent. « Pour qu'aucun salarié ne fasse les frais des magouilles financières des grandes multinationales du pétrole et de la rapacité des banques, il faut interdire les licenciements. Il faut placer l'ensemble du secteur énergétique, à commencer par Pétroplus, sous contrôle de la population, après expropriation, sans indemnité ni rachat, de tous les grands groupes du secteur, dont Esso, Total et Arava ».

Après Dupont-Aignan et Hollande, qui a demandé au « gouvernement de prendre ses responsabilités dans la recherche d'un repreneur », c'était au tour de Jean-Luc Mélenchon de s'adresser aux Pétroplus. Le candidat du Front de Gauche a dénoncé les banques responsables de la crise, et réclamé un pôle public bancaire. Face à la volonté patronale de délocaliser, il a affirmé : « si j'étais à la place de l'inutile qui s'y trouve, je prononcerais la réquisition de l'usine ». Avec satisfaction donc, nous avons noté que l'exigence de la réquisition de Pétroplus est entrée dans le vocabulaire du Front de Gauche. Nouveau et positif.

Mais il s'est aussi lancé, avec des accents gaulliens, dans une défense de l'industrie chimique et pétrolière nationale... depuis François 1^{er}. « L'activité de raffinage est un élément essentiel du potentiel économique de la nation. Sa délocalisation met en cause l'indépendance énergétique du pays ». Au-delà des envolées lyriques, on en oublierait presque que la France ne produit pas de pétrole et que l'histoire des multinationales du pétrole est marquée par les sombres heures du pillage colonial. Se lancer dans la guerre économique de « visas environnementaux et sociaux sur toute marchandise qui rentre en Europe », c'est lancer les travailleurs de chaque pays dans la guerre économique, derrière leur patron, « victime de concurrence déloyale ». Nous préférons la voie du service public de l'énergie, qui retire cette dernière de la concurrence et de son cortège de délocalisations, tout en pouvant unir les peuples.

Déjà la semaine précédente Jean-Paul Lecocq, député-maire PCF, s'était félicité que tout le monde reprenne aujourd'hui ce que le PCF dit depuis longtemps, « produire français ». Nous savons bien que le PCF et le Front de Gauche sont présents dans la lutte contre le Front national, mais comment ne pas voir qu'en ouvrant cette porte, c'est un boulevard qui est offert à Marine Le Pen, qui n'a qu'à ajouter, « avec des travailleurs français ». Le retour vers un capitalisme national est une utopie qui nous déporte de notre combat fondamental, unir tous les salariéEs, quelle que soit leur nationalité, contre leurs patrons. Toutes les raffineries Pétroplus en Europe (en France, Suisse, Belgique, Allemagne) sont menacées aujourd'hui, peut-on unir leurs 2 500 salariéEs derrière le « produire français » ? Un débat qui doit se poursuivre au cours des actions de solidarité avec les Pétroplus : blocage des produits raffinés, journée ville morte, mobilisation à l'échelle de toutes les raffineries... **Frank Cantalou**

Urgence un toit

Alors que Sarkozy en campagne en 2007, déclarait que plus personne ne devait dormir dans la rue, le mal-logement est un phénomène qui n'a fait qu'empirer ces cinq dernières années.

Le 6 décembre, le Collectif des Morts de la rue¹ rendait hommage aux 230 personnes mortes depuis mai 2011 (329 depuis le début de l'année). « Georges, 41 ans, mort en réanimation à Paris ; un homme, mort en pension de famille à Douai ; James, vivant dans la rue à Paris et mort dans un hôpital des Hauts-de-Seine... » Âge moyen : environ 48 ans. Espérance de vie nationale : 80 ans. Des masques blancs barrés de croix noires sur la bouche étaient disposés par terre, symbolisant ceux et celles qu'on ne voit plus et « qui n'ont plus la parole ».

Dans le même temps, on installait un peu partout les pimpants « villages de Noël », jolis chalets pour abriter en ces jours de fête les sans-logis... ? Magie de Noël, oui mais pas trop ! Comme le constate Christian, un Toulousain qui écrit aux Enfants de Don Quichotte : « Construire un village au cœur d'une ville pour célébrer la croissance matérielle, le bonheur à portée de carte bancaire ne pose aucun problème. Mettre à disposition des locaux inoccupés, mettre en place des structures d'accueil et d'encadrement pour reconstruire l'humain semble être mission impossible. »

« Sans toit, mais pas sans nous » : quelques exemples d'actions menées à Toulouse avec la participation de militantEs du NPA. Depuis le 17 décembre 2011, des membres du Collectif pour la réquisition, l'entraide et l'autogestion (CREA)² et de la campagne « 0 enfant à la rue » ont réquisitionné un troisième immeuble à Toulouse, vide depuis six ans. Quatre familles, dix enfants sont ainsi sortis de la rue.



18 avril 2011, les familles, expulsées de la barre Balzac à La Courneuve en juillet 2010, reprennent le campement sur la place de la Fraternité. (PHOTO THÉÂTRE ROUGE/JMB)

Le 8 décembre, la FNARS, le collectif interassociations de Toulouse et Urgence un toit organisaient à Toulouse un rassemblement à la veille des Assises nationales du « Logement d'abord » et du discours du ministre. Objectif : d'abord rappeler les promesses du candidat Sarkozy (plus personne ne dormira dans la rue), puis le lancement en 2009 du « logement d'abord » axé sur la refondation de l'hébergement et l'accès au logement, et leur amer constat en 2011 : « Toujours plus de familles expulsées ou à la rue sans solution d'hébergement ou en attente d'un logement Dalo ; des campements inhumains se pérennisent sur tout le territoire, faute de solutions adaptées (manque de places d'hébergement et de logements très sociaux) ; des

centres d'hébergement d'urgence saturés avec des délais d'attente pouvant atteindre plusieurs mois avant qu'une place ne se libère en CHRS ; pire, la réforme du « logement d'abord » vise aussi à réduire les places en CHRS, les transférant vers les pensions de famille, lieux d'accueil à bas coût et sans accompagnement social ; et, en Midi-Pyrénées ce sont 20 % de construction de logements sociaux en moins en 2011. »

Avec en plus, une grosse colère : Valérie Pécresse venait d'oser proposer de récupérer l'excédent du Faru, Fonds d'aide au logement d'urgence, pour équiper les polices municipales de gilets pare-balles. 5 millions d'euros d'excédent, alors que 700 000 personnes sont sans logement ! Cet été, les salariéEs du Samu

social se sont misES en grève, pour protester contre la baisse, le « sabrage » comme dit SUD Santé-sociaux, des nuitées d'hôtel. Le gouvernement promettait de les remplacer par des hébergements durables... Mais la loi de finances pour 2012 diminue les crédits alloués à l'hébergement d'urgence de 14%. Résultat : 3 545 places hivernales en hébergement d'urgence seront financées, contre 9 138 en 2010.

Accueil inconditionnel et immédiat de toute personne sans abri grâce au déblocage de moyens budgétaires suffisants pour atteindre cet objectif, en attendant le relogement !

Isabelle Guichard

1. www.mortsdelarue.org/
2. <http://crea-csa.over-blog.com/>

Un plan d'urgence pour le logement !

La situation en matière de logement est dramatique ! Avec 10 millions de personnes touchées par le mal-logement sous diverses formes, dont 130 000 sans-abri, la situation exige la mise en place d'une politique volontariste pour répondre aux besoins sociaux. Le NPA défend un plan d'urgence pour le logement qui combine des mesures répondant à la fois tout de suite à l'urgence de la situation et des mesures qui permettent de résoudre la question du mal-logement à plus long terme. Il peut se résumer à six mesures :

- L'arrêt des expulsions : l'expulsion est une violence sociale inacceptable. Avec la crise économique, la montée du chômage, de la précarité et la hausse des loyers même dans le logement dit « social », les expulsions sont en hausse et sont la conséquence d'une crise qui n'est pas la nôtre !
- L'application de la loi de réquisition, c'est une mesure nécessaire et possible. Il y a aujourd'hui plus d'un million de logements vides ! La loi de réquisition existe, exigeons son application partout, tout de suite ! Pourquoi attendre 2012 ? !
- Bloquer les loyers pour aller vers des loyers ne devant pas dépasser 20% du revenu pour ne pas perdre sa vie à la gagner !

- Application de la loi SRU. Inéligibilité des maires qui refusent de respecter cette loi.
- Arrêt des ventes de logements HLM et renationalisation des sociétés HLM pour créer un service public unique du logement social qui permettra une gestion plus cohérente socialement et écologiquement.
- Construction massive de logements vraiment sociaux afin de mettre fin à la pénurie de logements permettant une spéculation qui profite aux banques et à quelques grands groupes immobiliers qui font des profits faramineux sur le dos de la grande majorité de la population. Il est nécessaire de regrouper les bailleurs sociaux dans un service public du logement afin d'avoir une gestion socialement et écologiquement plus cohérente du bâti social, afin de construire des logements sociaux près des lieux de travail et réduire ainsi les pollutions engendrées par les déplacements.

Un toit c'est un droit ! Imposons le droit au logement sur le modèle du droit à l'éducation c'est-à-dire celui d'un droit égal et garanti pour tous et toutes !

Philippe Poutou

Échos de campagne

Meeting logement: 4 heures contre le logement cher!

Attac et Copernic avec la plateforme logement des mouvements sociaux ont organisé, lundi 9 janvier, un grand meeting auquel ont participé trois candidatEs à l'élection présidentielle, dont Philippe Poutou.

L'ensemble du mouvement associatif, des collectifs de mal-logés, étaient réunis pour une belle initiative sur le logement, ce lundi 9 janvier. Attac-Copernic et la plateforme logement des mouvements sociaux ont fait du théâtre du Rond-point une tribune «contre le logement cher». Les 750 places du théâtre affichaient complet depuis plusieurs jours. Au pupitre, les militantEs du droit au logement (Jeudi noir, CSF, CNL, DAL...), les mal-logéEs (expulséEs de la rue des Sorins à Montreuil, de Saint-Denis) et les personnalités se sont succédé pour dénoncer le mal-logement et affirmer «qu'un toit c'est un droit!» Les acteurs Pierre Richard et Yvan Le Bolloc'h, la comédienne Josiane Balasko sont venus témoigner de leur solidarité avec les mal-logés. Albert Jacquard a exprimé son indignation de voir aujourd'hui, en France, 10 millions de mal-logés: «il faut remettre en cause le droit de propriété, remettre en cause la façon même dont nous répartissons les richesses!» Annick Coupé pour Solidaires l'a rejoint en rappelant «qu'on est au cœur de choix politiques fondamentaux et qu'il faut défendre le droit au logement y compris pour les sans-papiers!» Mais l'effervescence autour de ce meeting tenait essentiellement à la présence de trois candidats à l'élection présidentielle: Eva Joly (EÉLV), Jean-Luc Mélenchon (FDG) et Philippe Poutou, le candidat du NPA. C'est à eux que s'adressaient les collectifs de mal-logés, à eux que s'adressaient les associations du droit au logement afin que, lors de cette élection, le logement soit une priorité dans le programme et dans l'action de ces organisations politiques. Seul le PS n'a

pas envoyé son candidat François Hollande, et c'est donc Marie-Noëlle Liemann, ancienne secrétaire d'État au logement sous le gouvernement Jospin qui est venue promettre le changement en la matière, reconnaissant «des dysfonctionnements majeurs dans la politique du logement». Tous les candidats présents s'accordaient sur l'urgence, sur le constat dramatique dans ce domaine: 10 millions de mal-logés dont 3,5 millions de très mal-logés (logements insalubres, squats, hébergement chez un tiers...) et 130 000 privés de toit qui dorment sur les trottoirs de la cinquième puissance économique mondiale. Tous s'accordaient sur la nécessité d'affirmer le droit au logement et de construire massivement du logement social. Pour la candidate d'Europe Écologie, «les pouvoirs publics ont renoncé à réguler le marché, traitant le logement comme un autre bien». Elle s'engage à défendre la construction de «900 000 logements» en relevant notamment la loi SRU de 20 à 25% et même à 30% de logements sociaux pour les communes des zones en tension où les loyers flambent. L'ancien ministre socialiste du gouvernement Jospin et candidat du Front de Gauche, Jean-Luc Mélenchon, s'est exprimé dans le rôle qui est le sien «celui de responsable politique». Il s'en est pris aux profits des multinationales du bâtiment, à l'explosion des loyers et s'est engagé à créer un

HOLLANDE EN CAMPAGNE POUR LE LOGEMENT



«service public national et décentralisé du logement», s'indignant contre la multitude de logements vides dans un contexte de crise du logement: «on doit tout réquisitionner!» Philippe Poutou s'est réjoui du large rassemblement de ce soir sur la question du mal-logement, rappelant que si l'expression «crise du logement» revient très souvent, la crise n'existait pas pour tout le monde, depuis des dizaines d'années les multinationales du BTP et les banques engrangent des profits faramineux dans l'immobilier. Et si, aujourd'hui, la crise du logement s'accélère (flambée des loyers, envolée des expulsions locatives...), c'est bien évidemment parce qu'on nous présente la facture d'une crise qui n'est pas la nôtre! «C'est aux salariés, aux

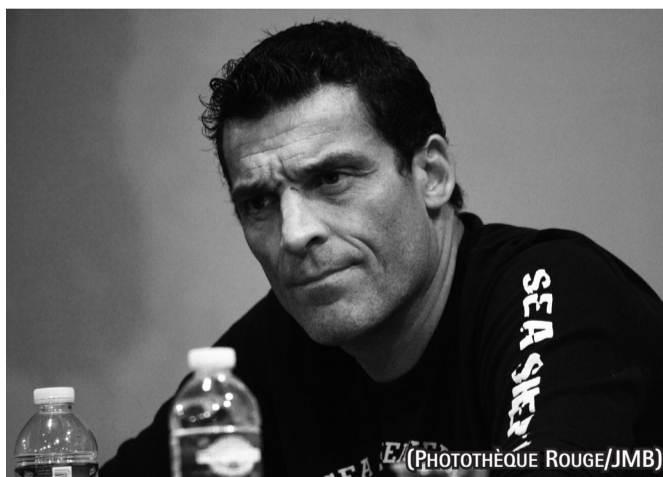
habitants, à la population de mettre le nez dans ses affaires pour imposer le droit au logement» a-t-il asséné avant de développer le plan d'urgence du NPA en matière de logement (lire p. 4, la fin de l'intervention de Philippe Poutou), insistant sur un point: l'application de la loi de réquisition des logements vides appartenant aux grands bailleurs et institutionnels, prenant Jean-Luc Mélenchon au mot: «pourquoi attendre les élections? C'est aux maires du Front de Gauche de prendre de tels arrêtés de réquisition. Alors, chiche?!»
Max Bess

Relaxe pour Xavier Mathieu

Plusieurs centaines de personnes se sont réunies devant la cour d'appel d'Amiens pour soutenir l'ex-leader des Conti, poursuivi pour refus de donner son ADN.

Quelque 300 militantEs se sont retrouvés devant la cour d'appel d'Amiens, mercredi 4 janvier, pour soutenir Xavier Mathieu et exiger sa relaxe. Cette cour a été saisie par le parquet en appel de la décision de relaxe prise par le tribunal de Compiègne concernant le refus de Xavier de se soumettre au contrôle ADN, en vue de son inscription sur le Fichier national automatisé des empreintes génétiques (Fnaeg). Avant l'audience, des représentants de Continental et du Comité de lutte, de représentants nationaux du PCF, du PG, d'EÉLV, de LO, du NPA, de Solidaires, de la FSU ainsi qu'une représentante locale du Parti socialiste ont pris la parole. En revanche, l'absence de représentants nationaux du PS, de la CFDT et de la CGT a été remarquée. La Compagnie Jolie Môme, La Rabia et HK ont fait patienter les manifestantEs durant l'audience. Le procureur s'acharne sur le porte-parole des Conti pour faire payer à ces salariéEs leur résistance à l'arbitraire patronal. Il s'agit, de plus, de faire appliquer l'obligation de se soumettre au prélèvement ADN, quel que soit le délit et d'entériner ainsi la criminalisation des révoltes sociales. Après avoir repoussé l'accusation de soumission au pouvoir d'État, le procureur écarte le témoignage de C. Hoareau, syndicaliste CGT, dispensé par un juge de prélèvement, et celui de C. Bourgain, chercheuse à l'Inserm, démontrant que le fichage ADN pouvait dériver en fichage médical ou racial. Rejetés également les arguments de M. Bonduel du Syndicat de la magistrature dénonçant l'utilisation du Fnaeg passé

d'outil d'élucidation à celui de fichage et de sanction. Le procureur confirme sa demande de condamnation assortie d'une amende de 1 000 à 1 500 euros. M.-L. Dufresne-Castet, avocate des Conti et de Xavier, demande la confirmation de la relaxe. Elle dénonce tout d'abord la partialité du pouvoir multipliant les procès contre les salariéEs, autorisant le seul licenciement de Xavier comme représentant des salariéEs et lui imposant un prélèvement ADN. Délibérément et injustement puisque le contexte de l'action syndicale condamnée ne justifie pas d'inscrire Xavier dans un fichier de délinquants. Discriminatoire enfin parce que ce n'est pas Xavier comme prétendu délinquant qui est visé par la condamnation mais le porte-parole d'un combat syndical. Enfin Xavier, fort ému, hésitant à monter une nouvelle fois au créneau, rappelle la lutte des Conti pour la sauvegarde de leurs emplois, pour leur dignité. Sur 1 100 travailleurs, seuls 200 ont, aujourd'hui, retrouvé un CDI. Xavier dénonce le saccage social que représentent ces emplois supprimés avec son cortège de vies brisées, les addictions à l'alcool, la drogue ou les antidépresseurs, les divorces et un suicide. «J'aurais aimé voir les dirigeants de Continental devant cette Cour. Le gouvernement avait pourtant promis de poursuivre et punir ces patrons voyous». Xavier rappelle le



(PHOTO THÉÂTRE ROUGE/JMB)

fichage par le gouvernement de Vichy des juifs, des homosexuels, des tziganes, des communistes et son utilisation. Il conclut: «J'ai un patrimoine génétique. Il m'a été donné par amour par mes parents, il a été transmis par amour à mes trois enfants. J'ai un petit-fils aujourd'hui. Jamais je ne donnerai mon ADN autrement que par amour.» Résultat le 3 février.

Robert Pelletier

Agenda

MEETINGS AVEC PHILIPPE POUTOU

Samedi 14 janvier, Villefranche-de-Rouergue.
Réunion publique à 16 heures. Salle des fêtes de Treize-Pierres, chemin de Treize-Pierres.

Jeudi 19 janvier, Tarbes.
Réunion publique à 18 heures, amphithéâtre de la Bourse du travail. Place des Droits-de-l'Homme.

Jeudi 19 janvier, Pau.
Réunion publique à 20 h 30. Salle 707 Complexe de la République, 8 rue Carnot.

Vendredi 20 janvier, Blois.
Réunion publique à 20 heures. Salle des Sarrazines, rue Latham.

Samedi 21 janvier, Paris.
Philippe prendra la parole à 19 h 30 heures dans le cadre de la Fête du NPA 75 de 12 à 22 heures. Salle Olympe-de-Gouge, 15 rue Merlin M^e Père-Lachaise.

Lundi 23 janvier, Poitiers.
Réunion publique à 20 h 30. Salle Timbaud, Maison du Peuple, Rue Saint-Paul.

Jeudi 26 janvier, Metz.
Réunion publique à 20 heures. Maison des associations, 1, rue du Coëtlosquet.

Vendredi 27 janvier, Marseille.
Réunion publique à 19 heures. Théâtre Mazenod, 88, rue d'Aubagne, 1^{er} Arr.

Jeudi 2 février, Strasbourg.
Réunion publique à 20 h 30. Salle A, Maison des syndicats, 1 rue Sédillot.

Vendredi 3 février, Besançon.
Réunion publique à 20 heures. Au Kursaal, place du Théâtre.

Mardi 7 février Montpellier.
Réunion publique à 20 h Salle Guillaume-de-Nogaret Espace Pitot, place du Professeur-Mirouze

LA CAMPAGNE DANS LES MÉDIAS

Vendredi 13 janvier,
RFI à 8h20.

Lundi 16 janvier,
Africa n°1 à 18 h 15.

Mardi 17 janvier,
France Info à 22 h 50



Retour sur 20

SARKOZY: L'HEURE DU BILAN



Automobile: prime à la casse de l'emploi

Dans la branche automobile, l'année a commencé comme une aventure des Pieds nickelés avec la mise en accusation de trois cadres de chez Renault pour espionnage au profit de la Chine. Malgré l'engagement de la direction de Renault au plus haut niveau, les dossiers se sont révélés vides ou montés de toutes pièces par des « responsables » sécurité, soucieux de répondre à la politique de résultats rapides dans tous les domaines. Si cette pantalonnade a mis en évidence les pressions pouvant s'exercer sur les salariés à tous les niveaux, elle n'a fait que discréditer davantage une direction déjà mise en cause dans sa gestion économique dans l'entreprise. En effet, Renault, comme tous les constructeurs automobiles, n'a dû sa sortie provisoire du marasme de la branche qu'aux aides financières de l'État renforçant le soutien apporté à travers la « prime à la casse ».

Une fois passée cette tempête, les constructeurs ont repris de plus belle leur politique de restructuration. Réorganisation des productions suivant les sites préparant les fermetures programmées de sites. Liquidation d'emplois de centaines d'intérimaires, CDD, prestataires, pour tenter de désamorcer les mobilisations en touchant le moins possible aux emplois « fixes ». Pressions toujours plus importantes sur les sous-traitants afin de réduire les coûts et conduisant à de nouvelles fermetures d'usines. Aggravation des conditions de travail avec la multiplication des horaires postés, travail de nuit et de week-end pour rentabiliser toujours plus les équipements. Lancées dans une politique massacrante emplois et conditions de travail, les entreprises de cette branche sont tout aussi incapables et opposées à toute remise en cause du « tout-bagnole » tellement lié au « tout-pétrole ». Ce sont ces combats difficiles mais liés indissolublement qui sont devant nous, d'Aulnay à Sandouville en passant par Madrid.

Robert Pelletier



(PHOTOTHÈQUE ROUGE/JMB)

Austérité

Lorsqu'au début du quinquennat, François Fillon avait déclaré qu'il était à la tête « d'un État en situation de faillite », il s'était vertement fait reprendre par Sarko et ses porte-flingue. Rien de tel en 2011 ! Et malgré les rodomontades de différents ministres qui avaient, au début de l'année, refusé le mot de rigueur, c'est bien celle-ci qu'a mise en œuvre par deux fois le Premier ministre. Fin août, une première diète était dans les projets. Objectif : 12 milliards d'euros de dépenses en moins. Mais à peine le projet déposé, la baisse probable de la croissance lui fait annoncer, le 7 novembre, un nouveau plan de rigueur prévoyant 7 milliards d'euros d'économies en avançant le calendrier de la réforme des retraites, en augmentant le taux réduit de la TVA de 5,5% à 7%... Tout cela bien sûr pèsera en premier lieu sur les ménages qui ont vu toutes leurs charges augmenter alors que le chômage s'étend et que les salaires de ceux qui ont encore un emploi stagnent... L'austérité est bien là et le président du pouvoir d'achat, celui qui devait aller chercher la croissance avec les dents, en remet une louche en tentant d'instituer la TVA (anti)sociale qui ne peut que réduire encore le niveau de vie de la population.

Dominique Angelini

Éducation nationale: les trois A du gouvernement

La politique du gouvernement concernant le service public d'éducation obtient haut la main ses trois A : Abaissement, Autonomie, Aboutissement...

Abaissement du nombre d'enseignantEs

Alors qu'en février 2011, la France était reconnue comme ayant le taux d'encadrement des élèves le plus faible de l'OCDE, le gouvernement annonçait en cette fin d'année la suppression de 14 000 postes d'enseignantEs. La longue saignée se poursuit, portant à près de 80 000 les suppressions de postes parmi les personnels de l'Éducation nationale sur une période de six ans. La baisse de la qualité d'enseignement qu'entraîne le manque de moyens, n'est guère la préoccupation du gouvernement qui estime que la solution réside dans le fait pour les enseignantEs de travailler plus en étant « plus présents dans les établissements ».

Autonomie des établissements

Une autonomie dont Sarkozy déclarait, le 5 janvier, qu'elle était

le moyen à tous les niveaux d'enseignement pour « constituer des équipes de professeurs, motivés et soudés autour du chef d'établissement ». Les établissements et écoles Clair, que le gouvernement compte bien généraliser, ont ouvert une autonomie accrue et un pilotage par les résultats qui conditionnent la répartition des moyens et le recrutement des personnels sur profil. Une autonomie qui va de pair avec une gestion managériale, un des objectifs du dernier projet de réforme sur l'évaluation et la progression des carrières des enseignantEs.

Aboutissement de la destruction du service public d'éducation

C'est bien le vœu le plus cher du gouvernement. Celui qui consiste depuis le début de son mandat à le vider de ses missions, de ses fonctionnaires... Toutes les réformes mises en place vont dans ce sens, faisant la part belle aux écoles privées qui ont vu augmenter leur nombre d'élèves.

Une école que l'UMP souhaite encore plus calquée sur le modèle de l'entreprise, en orientant les jeunes en pré-apprentissage dès la 4^e, ce qui pour lui « serait une réponse forte au problème du chômage des jeunes ». Et en mettant en place son nouveau projet de réforme de l'administration, donnant clairement tous les pouvoirs aux recteurs.

Tout comme en 2011, cette année nous nous mobiliserons contre les réformes gouvernementales. En ce qui nous concerne, les prochaines échéances auront lieu les 18 et 31 janvier, dans la rue!

Nina Lehair



(PHOTOTHÈQUE ROUGE/TN)

Hôpital public: la casse continue

Avec la loi Bachelot, 2011 a vu s'accélérer sous la houlette des agences régionales de santé (ARS) restructurations, regroupements d'établissements mais aussi fermetures de services (notamment de maternités et de centres IVG), le tout piloté par des directeurs devenus tout puissants.

Depuis le plan hôpital 2007 adopté en 2003, il faut aller auprès des banques pour s'équiper ou se moderniser et... comme une entreprise privée rembourser avec son chiffre d'affaires (les subventions publiques en moins !). Résultat : endettement en hausse, prêts toxiques, étranglement financier, menaces supplémentaires sur les soins et dégradation massive des conditions de travail des personnels.

C'est enfin le partenariat public-privé, notamment sur la construction aboutissant à la privatisation des bâtiments ou avec des groupements de coopération sanitaire imposés, le partage des clients et des pathologies entre l'hôpital public et les cliniques privées pour le plus grand bénéfice des actionnaires des groupes privés.

Et les résistances s'organisent



(PHOTOTHÈQUE ROUGE/MILO)

En 2011 un regroupement s'est constitué avec le mouvement « Notre santé en danger » qui rassemble syndicats du secteur, partis, associations et collectifs locaux avec comme objectif,

11 en France

défendre le droit à la santé, l'accès aux soins, la proximité et la protection sociale.

Une journée de mobilisation a été organisée nationalement le 2 avril 2011 avec des initiatives dans toutes les régions.

Partout, des luttes associant usagers et personnels se sont déroulées et des victoires ont été enregistrées : maintien du service de chirurgie cardiaque à Créteil-Mondor dans le Val-de-Marne, des maternités de Decazeville et de Carhaix, de la radiothérapie à Argenteuil, réouverture du centre d'IVG à Tenon à Paris, et de la radiothérapie à Guéret.

Enfin, le gouvernement a reculé sur le dossier dit de la dépendance en septembre 2011, ce qui ne l'empêche pas en ce début 2012 de vouloir passer en force sur la TVA « sociale », en réalité TVA patronale. Il faut l'en empêcher !

Commission santé du NPA

Gaz de schiste

Depuis le début de l'année 2011, paysans, écologistes et citoyens se mobilisent contre l'exploration des sols et l'extraction de gaz et d'huile de schiste un peu partout en France. Borloo pensait faire passer l'accord de permis aux entreprises pétrolières dans le plus grand silence, mais la vigilance citoyenne a au contraire provoqué une réelle colère d'une grande partie de la population. Que ce soit sur les 10000 km² entre Montélimar et Montpellier, dans le Larzac ou dans les villages de Seine-et-Marne, lieux prévus pour les futures fracturations hydrauliques, les pétitions se sont multipliées, des réunions publiques se sont montées (avec souvent la diffusion de l'excellent documentaire *Gasland*) et la colère et l'inquiétude ont secoué une grande majorité de la population locale, des simples citoyens aux élus. Face aux risques majeurs pour l'environnement avec la pollution des nappes phréatiques, la population s'est fortement mobilisée, et le gouvernement a dû faire un pas en arrière en interdisant par une loi la technique de la fracturation hydraulique. Quelques permis ont été abrogés, la vigilance reste essentielle. Les 211 collectifs organisés en réseau savent bien que cette loi n'est qu'un écran de fumée qui ne protège absolument pas les sols français qui peuvent être encore « testés » et « prospectés » pour d'éventuelles futures extractions. Il reste encore 61 permis en France et 84 demandes sont toujours en cours. Des mobilisations sont donc encore à organiser et à prévoir en 2012...

Coralie Wawrzyniak



(PHOTOTHÈQUE ROUGE/JMB)

Nucléaire

L'année 2011 a été une année noire pour la population japonaise qui a subi une des plus grosses catastrophes nucléaires de l'histoire. Elle sera empêtrée, aussi bien au niveau humain qu'au niveau environnemental, dans les problèmes vitaux que pose le nucléaire pendant des décennies, voire des siècles.

À ce jour au Japon, il n'y a plus que sept réacteurs qui fonctionnent sur 54. Le Japon aura donc probablement arrêté la production d'électricité nucléaire au printemps. Sous la pression populaire, la sortie du nucléaire semble donc acquise et contredit les scénarios de sortie du nucléaire en plus de dix ans soutenue par les écologistes capitalo-compatibles.

Car en France la catastrophe, malgré une vague d'émotions et d'interrogations dans les semaines qui ont suivi, semble maintenant oubliée. Elle n'a pas réussi à sonner l'arrêt de mort de l'industrie mortifère de EDF et Areva, que la grande majorité de la classe politique française continue de soutenir et de promouvoir à grand renfort de rapports vantant la sûreté de nos installations. Sûreté qui a été cependant bien mise à mal tout dernièrement

par l'intrusion de militantEs antinucléaires sur plusieurs sites... L'audit commandé par Sarkozy en juin dernier à l'ASN (Agence de sûreté nucléaire, à la foi juge et partie du lobby nucléaire) vient d'être publié : il conclut à une sûreté théorique de nos centrales... mais recommande l'investissement de dizaines de milliards d'euros de travaux pour les rendre vraiment sûres... de quoi rassurer les citoyenNEs, qui devront, de plus, payer l'essentiel de la facture ! Une très récente étude de l'association Global Chance estime pourtant qu'une sortie totale du nucléaire coûterait 60 milliards d'euros de moins qu'une poursuite du programme nucléaire français, en créant au passage d'ici 2020 plus de 600000 emplois qualifiés non délocalisables.

Pour imposer une sortie rapide du nucléaire en France, il faut continuer les mobilisations, comme par exemple la chaîne humaine prévue le 11 mars prochain d'Avignon à Lyon¹, dans la région la plus nucléarisée d'Europe, en hommage aux victimes de Fukushima.

Catherine Faivre d'Arcier

1. <http://chaineumaine.org>



Temps de travail

C'est malheureusement avec les déclarations provocatrices du maire PS d'Évry, Manuel Valls, que le débat sur la durée du travail est revenu sur le devant de la scène. Il proposait à « ceux qui ont la chance d'avoir un emploi, de travailler davantage en gagnant plus, deux heures, trois heures », affirmant que « l'allègement du coût du travail devrait relancer l'embauche ». Trop contents de rebondir sur la question du temps de travail, Sarkozy et ses ministres ont passé le reste de l'année à fustiger les 35 heures, cause unique selon eux des difficultés économiques de la France. Les lois sur la RTT ont permis la généralisation de l'annualisation du temps de travail bien utile en cette période de crise économique. Cela permet de ne payer les heures supplémentaires qu'au-delà des maxims fixés hebdomadairement ou annuellement et faire travailler gratuitement si les compteurs annuels ne sont pas remplis. Le rêve du Medef est de mettre fin à toute fixation légale du temps de travail comme cadre collectif. L'individualisation totale obtenue par le patronat anglais avec l'opt out (contrat de travail personnalisé entre l'employeur et un salarié « volontaire ») est l'objectif du Medef. C'est dans cette voie que souhaite s'engager le gouvernement avec son projet de loi prévoyant la possibilité d'accords « emploi-salaires ». Ce dispositif permettrait de signer branche par branche, voire entreprise par entreprise, des accords accroissant la flexibilité contre de pseudo-garanties d'emplois. Ces accords seraient opposables à tous les salariés sans obligation de signer des avenants au contrat de travail. Face à cette volonté du patronat de supprimer tout cadre légal en matière de temps de travail, face à l'intensification du travail et à la persistance d'un chômage de masse, plus que jamais la réduction à 30 heures hebdomadaires avec maintien du salaire et embauches correspondantes est à l'ordre du jour.

Robert Pelletier

Immigration

C'est en fanfare que Sarkozy avait, à son arrivée au pouvoir, lancé sa politique dite d'« immigration choisie » : en annonçant un rééquilibrage de la politique d'immigration en faveur de l'immigration de travail et au détriment de l'immigration

privée et familiale, on prétendait attirer une main-d'œuvre ultra-qualifiée et dûment sélectionnée pour répondre aux seuls besoins de l'économie ; d'un autre côté, le fonctionnement à plein régime de la machine à fabriquer des sans-papiers, par la grâce des restrictions apportées à l'immigration familiale, assurait l'alimentation continue en main-d'œuvre à très bas coût, dont la docilité était renforcée par l'entretien d'un climat de terreur. Patatras ! La crise aidant, d'autres priorités ont mis à mal ce bel édifice et c'est pourquoi 2011 a vu Guéant s'en prendre désormais frontalement à l'immigration légale. Deux objectifs à cela : la pression sur le coût du travail ne cessant d'augmenter, il s'agissait de fermer un peu plus le robinet de l'immigration régulière pour ouvrir mécaniquement davantage celui de l'immigration irrégulière. D'autre part, la référence à la situation de l'emploi nourrissait le mythe selon lequel les étrangers sont supposés prendre le travail des Français : vieille politique de division des travailleurs !

Et, comme tout se tient, 2011 a été aussi l'année de l'explosion des manifestations du racisme d'État : sur le terrain des vrais-faux « dérapages », Guéant a réussi à s'emparer des trophées obtenus par ses prédécesseurs en se livrant frénétiquement à des déclarations plus sidérantes, au sens propre, les unes que les autres. Par ailleurs, l'avatar du racisme d'État que représente l'islamophobie, faux nez de l'arabophobie, s'est trouvé particulièrement bichonné sur fond de révoltes arabes. L'invocation des valeurs universelles, au nom desquelles cette offensive était lancée, permettait de déployer dans la foulée un discours europocentriste, dans la plus pure tradition néocoloniale.

C'est pourquoi, avant de contribuer à faire dégager Nicolas Sarkozy, le NPA s'engagera totalement aux côtés du collectif « D'ailleurs nous sommes d'ici » et de « Sortir du colonialisme » pour la réussite, le 17 mars, d'une journée d'action antiraciste et anticoloniale dans toute la France.

François Brun et Syl20



(PHOTOTHÈQUE ROUGE/JMB)

DSK et le sexisme

L'affaire DSK a jeté une lumière crue sur la force des préjugés sexistes issus de l'organisation patriarcale de la société et la réalité maintenue de l'oppression des femmes. Tout y est passé. Les déclarations de certains hommes publics, ceux qui ont jugé les faits présumés impensables, ceux qui en ont minimisé l'importance. La montée au créneau d'intellectuels opposant le libertinage à la française au puritanisme étatsunien.

Ainsi, contre toute honnêteté statistique, on continue à considérer que le viol ne peut être le fait d'hommes respectables (BHL, qui défend son « ami », un justiciable pas comme les autres). Ainsi, on commence par mettre en doute la parole de la victime présumée (Jean-Marie Le Guen, qui évoque une « hallucination » de la jeune femme), avant de la rendre absolument invisible, en lui niant toute solidarité élémentaire (Ségolène Royal qui « pense d'abord à l'homme », et n'a pas un mot pour la victime présumée). Ainsi, on considère que dans le cadre de certains rapports de pouvoirs, un viol n'en est pas un (le « *troussage de domestique* » de Jean-François Kahn). Ou que le viol, s'il y eut viol, n'est pas si grave, puisqu'il n'y a pas « mort d'homme ». Manière de sous-entendre élégamment que la victime n'est, après tout, qu'une femme. Ainsi, on fait le choix d'empêcher Nafissatou Diallo de faire valoir le viol dont elle dit avoir été victime (on ne saura donc jamais ce qui s'est passé dans la chambre du Sofitel), en alléguant un manque de crédibilité, alors que celle de DSK peut aisément être mise en doute, des étapes de sa défense au dévoilement des conditions dans lesquelles les faits se sont déroulés.

Des accusations de Tristane Banon au Carlton de Lille en passant par le fiasco récent de la théorie du complot, gageons que l'affaire n'est pas tout à fait finie.

En attendant, elle a aussi permis de réveiller les consciences féministes. La décision du procureur affaiblit évidemment **SUITE PAGE 8**

SUITE DE LA PAGE 7 le rapport de forces déjà bien fragile des femmes victimes de viol. Mais dans le même temps, l'affaire DSK a partiellement libéré la parole, produit des prises de position, des mobilisations. Des collectifs, des groupes de femmes se sont mis en place.

En 2012 comme en 2011, notre solidarité pleine et entière va d'abord à Nafissatou Diallo et à toutes les femmes victimes de violences.

Ingrid Hayes



(PHOTO THÉQUE ROUGE/JMB)

Extrême droite

Durant l'année 2011, le Front national s'est remis en selle, particulièrement dans les milieux populaires. Ainsi « Marine Le Pen [y] constitue aujourd'hui pour beaucoup ce à quoi l'on se réfère pour se positionner ».

« La "sortie de crise" était un thème central durant l'année 2010. Il s'agissait de savoir si elle aurait lieu dans un an, dans deux ans ou dans trois ans... Début 2011, [...] c'est à l'idée même que l'on va sortir de la crise [...] [que les Français] ne croient plus. »
L'arrivée d'une nouvelle génération aux commandes du FN, qui revendique haut et fort sa volonté d'exercer le pouvoir, couronnée par l'élection de Marine Le Pen à sa présidence, a renforcé l'apparente « nouveauté » d'un parti qui reformule en permanence ses réponses nationalistes selon le contexte. Depuis, Marine Le Pen lance ses filets tout azimut espérant ainsi élargir sa surface électorale, salariés du public, du privé, femmes... et renforcer son appareil.

La stratégie actuelle du FN ne date pas d'hier, mais elle n'a jamais été aussi proche de porter ses fruits : « droitiser » la droite sur les marqueurs idéologiques du FN, s'appuyer sur « les trahis » du sarkozysme concernant les conditions de vie, les salaires... pour recomposer la droite autour du FN. Dans un second temps, profiter de l'alternance de 2012 pour capter les déçus du social-libéralisme. Face à la stratégie frontiste et à la tentation d'une partie de l'UMP d'y adhérer, il est de la responsabilité des gauches radicales d'apporter des réponses qui rendent audible et crédible une alternative au capitalisme.

Gabriel Gérard

1 et 2. Le point de rupture. note de la Fondation Jean-Jaurès. septembre 2011.



(PHOTO THÉQUE ROUGE/MILO)

Chômage

Sarkozy s'était présenté comme le président de l'emploi, et ces derniers jours encore, il gesticule pour faire semblant de tout tenter pour sauver des emplois chez Seafrance. Pourtant le bilan est là : 1 000 chômeurs de plus par jour. Officiellement, 2,85 millions de chômeurs en catégorie A en novembre, ce qui fait un taux de chômage de 9,3%. Le nombre de demandeurs d'emploi s'est accru de 5% en un an. Un record dans ce siècle. La situation est pire encore pour les salariés les plus âgés, qui voient leur nombre croître deux fois plus vite avec plus 2,4% en un mois. En 2010, le taux de chômage des femmes est redevenu supérieur à celui des hommes. L'écart entre femmes et hommes est de 1,2 point ; le chômage des jeunes femmes est de 3,1 points, à 25,9%. La crise économique et financière sert de prétexte supplémentaire à une accélération de la course à la compétitivité qui conduit à transférer directement ou indirectement de nombreux postes de travail vers des pays où les salariés disposent de moins d'acquis sociaux, où le prix du travail est moins élevé. En 2012, il est question de 280 000 suppressions de postes, ce qui ferait encore bondir le taux de chômage, bien au-dessus de 10%. Tempêtant sans relâche contre les 35 heures, le gouvernement prévoit, en application des volontés du Medef, de favoriser toujours plus les emplois précaires et le chômage partiel. La « grande » mais surtout dangereuse idée consiste à adopter le dispositif législatif permettant la mise en place de contrats « emploi-solidarité » qui accroîtrait la flexibilité en contrepartie de blocages des salaires. Un chantage permanent, exercé branche par branche voire entreprise par entreprise, accélérant une remise en cause profonde des conventions collectives. Aux États-Unis, en Italie et en Allemagne, ces politiques ont fait leurs preuves avec un développement massif des travailleurs pauvres. Plus que jamais, 2012 devra être l'année de la bataille pour l'interdiction des licenciements et la baisse du temps de travail.

Robert Pelletier



Justice, toujours plus de lois sécuritaires et liberticides

L'année 2011 a commencé avec le vote de la loi Loppsi 2, véritable fourre-tout législatif, sécuritaire et liberticide. Cette loi contient des dispositions sécuritaires et liberticides généralisant la vidéosurveillance et le fichage des personnes, particulièrement les plus précarisées, les jeunes, les militantEs ou internautes. Elle accroît les atteintes aux libertés pour raisons d'État et aggrave les peines minimales pour de nombreux délits. Heureusement, plusieurs dispositions ont été retoquées par le Conseil constitutionnel : l'extension des peines planchers aux mineurs, les pleins pouvoirs donnés aux préfets pour faire évacuer les habitations de fortune, les campements illégaux, sans même l'accord du propriétaire.

D'autres articles concernant l'interdiction d'installer des salles d'audience dans les centre de rétention, les polices privées, la vidéosurveillance ont été bloquées.

En juillet, une autre loi sur l'introduction des jurys populaires en matière correctionnelle a été votée. Démagogie, car cela se fait sans réflexion, sans formation et est appliqué dès janvier 2012, et confirme que l'objectif affiché de rapprocher la justice du citoyen constitue un mensonge de plus.

À chaque fait divers, certes dramatique, Sarkozy a répondu par une nouvelle loi. Ce fut le cas autour des meurtres de Laetitia et plus récemment d'Agnès.

Une loi sécuritaire sur la psychiatrie visant à assigner à celle-ci en premier lieu un rôle de contrôle, de fichage, de répression et d'enfermement, a été votée en 2011. C'est le retour au « grand renfermement » avec notamment une véritable « garde à vue » psychiatrique de 72 heures ainsi que la possibilité d'imposer des soins à domicile, contre la volonté du patient, sans limitation de

durée et sans véritables soins.

Depuis le 1^{er} octobre 2011, toute personne qui veut saisir la justice devra s'acquitter d'un timbre fiscal de 35 euros. C'est la remise en cause de la gratuité de la procédure et de l'égalité d'accès à la justice. Qu'il s'agisse d'une démarche pour contester son licenciement, se faire payer ses heures supplémentaires, bénéficier d'une indemnisation en rapport avec un accident de travail, avec les risques encourus (amiante), pour régler un litige avec son propriétaire, avoir la garde de son enfant par exemple, désormais, pour les litiges de la vie quotidienne, il faudra déboursier préalablement 35 euros. Et pour finir l'année, présentation en décembre d'un projet de loi de programmation relatif à l'exécution des peines qui sera voté en procédure accélérée en 2012. Cela signifie une augmentation importante du nombre de prisons et un budget justice 2012 essentiellement consacré à l'enfermement.

Anne Leclerc



(PHOTO THÉQUE ROUGE/FRANCK HOULGATTE)

Dernier pas vers la fin d'une justice des mineurs spécifique

La justice des mineurs s'est rapprochée de façon irrémédiable de la justice des majeurs, avec le vote en juillet de la loi Mercier.

- Création d'un tribunal correctionnel pour les mineurs de seize ans en état de récidive légale. Ce tribunal sera composé de trois juges dont un juge des enfants et deux juges non spécialisés ainsi que de deux juges citoyens non formés.

- Généralisation des procédures de comparution rapide aux fins de jugement dans la logique des comparutions immédiates des majeurs.

- Marginalisation de la place du juge des enfants au profit de celle du parquet qui pourra traduire des mineurs directement devant la juridiction de jugement.

- Extension des placements sous contrôle judiciaire à des mineurs de moins de seize ans, sans antécédents judiciaires, en vue de leur placement en centres d'éducation fermés (CEF).

- Assignations à résidence avec surveillance électronique rendues possibles pour des mineurs de moins de 16 ans.

- Stigmatisation accrue des parents par la possibilité de les contraindre par la force publique à se rendre devant le tribunal où est jugé leur enfant et de les rendre passibles d'une amende.

Comme conséquence, les possibilités de placement des mineurs, déjà bien appauvries, seront de plus en plus réduites aux CEF qui deviendraient ainsi la réponse uniforme à des situations pourtant diverses et singulières. Depuis 2002, 55 foyers ont été fermés et cela va continuer puisque le budget 2012 prévoit la transformation de 20 foyers en CEF, s'ajoutant au 43 existant actuellement. Avec ces dispositions, seul l'acte sera pris en compte au détriment à la fois du contexte familial et social et de l'évolution de l'adolescent. L'idée qu'un jeune, qu'un enfant ou un adolescent n'est pas éduicable a gagné du terrain.

Anne Leclerc



(PHOTO THÉQUE ROUGE/FRANCK HOULGATTE)



Casablanca, le 25 décembre 2011. Manifestation organisée par le Mouvement du 20 Février. (REUTERS/STRINGER)

MAROC **Bilan et perspectives**

Abdellatif Zeroual, membre du secrétariat national de la Voie démocratique, revient sur la situation au Maroc. Nous publions des extraits de l'interview, dont l'intégralité est sur www.npa2009.org

Où en est aujourd'hui le mouvement du 20 Février et quelles sont les perspectives de lutte après la décision du mouvement d'opposition islamiste, Justice et bienfaisance, de se retirer?

Pendant dix mois, le mouvement du 20 Février a occupé la rue, organisant, partout dans le pays, des manifs au rythme des journées locales et nationales de mobilisation. Il a refusé la constitution octroyée et a boycotté les dernières élections. Il a résisté à la répression. Des martyrs sont tombés dans cette lutte et des dizaines de détenus politiques croupissent dans les geôles du régime. L'opposition a repris l'initiative et la peur a changé de camp. Le régime est obligé de répondre aux revendications du mouvement par des mesures au niveau politique et social. Parallèlement au mouvement, des luttes sociales importantes (chômeurs, salariés, paysans, lycéens...) se développent. Malgré tout cela, le 20 Février ne s'est pas transformé en un large mouvement de masse. Les centaines de milliers de personnes qui sortaient dans les manifs ne suffisaient pas pour changer radicalement le rapport de forces en faveur du peuple marocain. La classe ouvrière n'a pas rejoint le mouvement. Les bureaucraties syndicales se sont alliées pour faire face à une telle éventualité en signant un accord social avec le gouvernement. Le rôle des étudiants a été faible, si l'on considère leur poids important et les traditions historiques du mouvement étudiant marocain... Sans doute, la rapide réaction du régime y a joué un rôle considérable. Mais cela ne doit

pas cacher la responsabilité des acteurs du mouvement dont la gauche radicale...

Entre-temps, les contradictions au sein du 20 Février se sont aigüées. Mécontents de voir l'hégémonie des slogans et des mots d'ordre de la gauche, les islamistes, surfant sur la vague de leur montée au pouvoir dans la région, ont cherché à prendre la direction. Confrontés à la résistance des jeunes et de la gauche, ils ont décidé de se retirer. Derrière la surenchère politique et idéologique qui justifie leur retrait, se cache un calcul en termes de coût/bénéfice : le coût de leur engagement était devenu supérieur au bénéfice qu'ils pouvaient en retirer... Malgré cela, le mouvement continue dans sa lutte... Mais cela ne doit pas nous cacher les lourds défis auxquels il est confronté. Un débat serein et transparent entre ses composantes sur les perspectives de lutte doit commencer. La gauche radicale marocaine doit prendre ses responsabilités en répondant aux questions suivantes : comment faire entrer les femmes, les salariés et les étudiants dans la lutte? Comment faire pour radicaliser les moyens de lutte (occupations, grève générale...)? Les luttes sociales, qui se sont développées en parallèle du mouvement, continuent. L'avenir du 20 Février est dans l'articulation et l'unification de ces luttes sur la base d'une plateforme actualisée de revendications politiques, économiques et sociales.

Nous savons tous que le régime marocain est un fidèle allié de l'impérialisme français. Quel regard portez-vous sur le rôle du mouvement

de solidarité en France et en Europe dans l'appui au mouvement?

Le mariage d'intérêt ne date pas d'aujourd'hui. Il trouve sa base matérielle dans les liens solides et profonds qui unissent les classes dominantes dans les deux pays. Le grand capital français a des intérêts économiques importants au Maroc (c'est le premier investisseur étranger). Il ne peut permettre un changement radical qui menacerait ses intérêts... L'État français a été l'un des principaux soutiens du régime dans sa bataille contre le mouvement du 20 Février. Il lui a apporté un soutien économique, politique et logistique. L'une des principales tâches du mouvement de solidarité en France et en Europe est d'œuvrer à informer les peuples en Europe des liens privilégiés unissant leurs États à un régime despotique et archaïque (une monarchie de droit divin) et du pillage concomitant que subit le Maroc par les multinationales françaises et européennes. Ils doivent faire pression sur leur gouvernement pour qu'ils retirent leur soutien à l'autocratie. Nous saluons toutes les initiatives déjà prises ou allant dans ce sens. Et nous demandons aux forces démocratiques et progressistes en France et en Europe d'unifier et d'intensifier leurs initiatives de solidarité avec le mouvement démocratique marocain. Les tyrans et les capitalistes sont solidaires. Nous devons l'être aussi.

Propos recueillis par Alain Castan

TUNISIE **22^e congrès de l'UGTT**

Le 22^e congrès de l'UGTT s'est réuni du 25 au 28 décembre 2011. Une grande partie de celui-ci a été consacrée à l'élection de la nouvelle direction nationale.

Le nouveau Bureau exécutif (BE) est nettement mieux que l'ancien. Il repose sur de véritables militants impliqués dans les luttes, et qui ne sont pas corrompus.

Une liste concurrente avait été constituée autour de proches de l'ancien numéro 2 de la centrale. Elle comportait des soi-disant indépendants, dont certains étaient en réalité proches des islamistes actuellement au pouvoir.

La majorité écrasante des membres du nouveau BE appartiennent historiquement à la gauche syndicale, et c'est une victoire pour celle-ci. La moitié des élus ne sont pas, ou plus, membres d'un parti. C'est par exemple le cas du nouveau secrétaire général. Il faisait partie de la minorité de l'ancien BE et appartient à la mouvance démocratique et de gauche. Il était membre du Parti communiste il y a une vingtaine d'années.

Ce qui a facilité l'élection de la liste arrivée en tête est le fait que les sensibilités politiques n'y étaient pas représentées par des dirigeants de partis. Sami Tahri de l'enseignement secondaire et Mohamed Msalmi de l'Union régionale de Benarous, par exemple,

sont respectivement au MPD et au PTPD. Mais ils sont élus au BE en tant que syndicalistes, et n'appartiennent pas à la direction de ces partis.

Le PCOT n'a pas eu le même comportement. Un de leurs militants, Hfayed Hfayed, était sur la liste qui l'a emporté en tant que représentant du syndicat de l'enseignement primaire. Mais le PCOT voulait qu'un de ses militants, Jilani Hammami, soit également au bureau. La majorité des membres de la liste qui a gagné considéraient qu'il n'était pas possible qu'il y ait un deuxième membre du PCOT au bureau.

L'important, maintenant, est de voir ce que va faire cette nouvelle direction dans une situation où de nombreuses revendications s'expriment au niveau démocratique et social. Pour l'instant, il n'est pas possible de lui donner carte blanche. Le passé des élus est connu, mais cela ne permet pas de prédire ce qu'ils vont faire. Il y a eu, en effet, très peu de discussions politiques dans ce congrès. L'orientation qui en résulte n'est pas bien définie, mais je pense que cela va venir. Le Bureau élu va chercher à transformer l'UGTT. Un grand chantier est ouvert, il est notamment prévu de modifier les statuts.

La liste qui l'a emporté a été constituée, non pas sur la base d'idées,

mais de façon à gagner les élections. C'est une des raisons pour laquelle il n'y a pas eu de femmes sur cette liste : ceux qui l'ont constituée pensaient que cela ne permettrait pas de rapporter suffisamment de voix pour que la liste passe¹.

Pour moi, il aurait fallu que la liste qui est venue en tête comprenne néanmoins une femme. Le fait qu'il n'y ait pas de femme au BE est la chose la plus inadmissible de ce congrès. Ce n'est pas démocratique, et cela a choqué beaucoup de militantEs.

Il a été décidé d'ouvrir un débat sur une modification du règlement intérieur, afin d'inclure dans les directions des quotas pour les femmes, à commencer par les unions régionales et les syndicats de branche². Il faudra normalement attendre le prochain congrès pour que des femmes participent enfin au BE.

Nizar Amami, syndicaliste tunisien des PTT et membre de la Ligue de la gauche ouvrière (LGO)

1. 97% des congressistes étaient des hommes, alors que 47% des membres de l'UGTT sont des femmes.

2. Les femmes sont un peu moins de 50% à la poste, majoritaires dans des secteurs comme l'enseignement, la santé ou le tourisme, et sont plus de 60% dans le textile. Elles ont participé aux luttes ayant fait tomber Ben Ali au même titre que les hommes.

Intensifier les actions pour libérer Georges Ibrahim Abdallah !

Détenu depuis 28 ans, Georges Abdallah, militant communiste révolutionnaire libanais, le plus ancien prisonnier politique incarcéré en France, vient de bénéficier d'un soutien tardif et inattendu, celui d'Yves Bonnet, ancien directeur de la Direction de la surveillance du territoire (DST), et fondateur du Centre international de recherches et d'études sur le terrorisme (Ciret). Dans une interview datée du 28 décembre et publiée sur le site de France 24, ce haut responsable de l'État français, qui contribua au montage du dossier judiciaire contre Georges Abdallah, se « confesse » en termes qui ne font plus aucun doute sur ce que dit le comité de soutien et l'avocat de Georges Abdallah depuis fort longtemps : « Cette injustice a assez duré, elle a même dépassé les limites du raisonnable, plus rien ne justifie son incarcération, qu'on le mette dans un avion et qu'on le renvoie chez lui au Liban où les autorités sont disposées à l'accueillir... On s'est conduit comme des voyous, la France n'a pas tenu parole... »

Depuis cet article livrant les premières « révélations publiques », l'ancien responsable de la lutte antiterroriste multiplie des déclarations chaque jour un peu plus précises, reprises par les presses française et libanaise.

À l'aune des éléments nouveaux apportés par l'ancien directeur de la DST, c'est l'ensemble de la manipulation étatique dont a été victime Georges Ibrahim Abdallah qui devrait faire l'objet d'une commission d'enquête. Comment l'ensemble de la procédure ne serait-elle pas entachée de nullité alors qu'il est établi que le premier avocat de Georges Abdallah n'était en fait qu'un agent payé directement par les services de renseignements français ! Après avoir démissionné du barreau de Paris, cet « avocat » particulier avait relaté toute cette tragédie dans un livre co-écrit avec le journaliste Laurent Gally, *L'Agent noir, une taupe dans l'affaire Abdallah*, publié chez Robert Laffont. Cet ouvrage à l'époque ne fut pas interdit, mais certaines pages reprenant des documents en annexe qui mettaient en cause les services français, dont la DST, avaient été censurées. Georges Abdallah est libérable selon les lois françaises depuis 1999, puisqu'il avait à cette date accompli les quinze années de peine de sûreté dont sa condamnation à perpétuité était assortie. Sept demandes de mise en liberté conditionnelle ont depuis été émises, dont une jugée favorable à la cour de Pau.

Immédiatement, le ministre de la Justice Dominique Perben sommait le parquet central de faire appel de la décision ! À chaque nouvelle demande de mise en liberté reviennent les mêmes motifs de refus : « C'est un militant dangereux, son retour au Liban en ferait un héros révolutionnaire... », « le gouvernement des USA, partie civile dans le dossier, s'y oppose »... Les éléments nouveaux amenés par Yves Bonnet, qui a officiellement demandé à être entendu par les plus hautes autorités judiciaires, constituent un tournant de l'affaire Abdallah. Le scandale révélé au grand jour voudrait qu'une commission d'enquête établisse les responsabilités de la France dans ce qu'on peut qualifier de crime d'État. Pour l'heure, le plus urgent est que Georges Abdallah soit remis en liberté, c'est-à-dire expulsé vers le Liban qui ne s'oppose pas à son retour, comme l'a écrit lui-même très officiellement le consul libanais à Paris. Le collectif pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah envisage une campagne d'action pour les prochains jours, notamment à l'occasion de la venue à Paris du premier ministre libanais Mikati à la fin janvier. Il appellera à organiser partout en France des actions, rassemblements, diffusions de tracts afin d'exiger la libération immédiate de Georges Ibrahim Abdallah.

Alain Pojolat

« Le monde entier est en Haïti »

Il y a deux ans, un terrible tremblement de terre secouait Haïti, faisant près de 200 000 morts. Ce triste anniversaire est l'occasion de revenir sur la situation du pays à partir d'un entretien avec Didier Dominique, porte-parole de Batay Ouvriyé, organisation « lutte de classe » qui a une implantation de plusieurs décennies en Haïti et avec laquelle le NPA entretient des rapports fraternels.

Lronie du calendrier, le 15 octobre dernier, date choisie pour un nouveau rendez-vous donné par les IndignéEs du monde entier, était pour Haïti le jour du renouvellement annuel du contrat de la Minustah (Mission des Nations unies de stabilisation d'Haïti). La population est soumise à l'occupation pure et simple de soldats issus de pas moins de 25 pays qui se livrent à des exactions terribles : humiliations, viols, viols collectifs, exécutions... et qui sont impliqués dans la transmission criminelle de l'épidémie de choléra. Les troupes sont très nombreuses, de 9 000 hommes avant le tremblement de terre, elles sont passées à 12 000, pour une population de moins de 10 millions d'habitants. Elles sont surarmées de chars et de tanks utilisés pour une répression féroce, allant jusqu'à tirer dans les quartiers populaires sur les églises, les hôpitaux et les écoles, à laquelle la population résiste à coup de pierres. « Bloquant ainsi toute expression démocratique et libre, la pratique ignoble de la Minustah restera gravée dans l'histoire. Réprimer, arrêter, tuer... au seul profit des transnationales du textile qui, sous couvert de venir "aider" en "créant du travail", ne viennent en fait que dans le but d'exploiter sans limite une classe ouvrière qu'ils ont eux-mêmes rendue la plus pauvre et misérable de la planète, par l'intermédiaire de leurs États dominateurs et avec l'aide des collaborateurs locaux en tout genre. Tremblement de terre et choléra aidant, la rendre encore plus malléable, opprimée et exploitable à souhait est de leurs projets le plus immonde. »¹

En effet, la catastrophe a servi de prétexte tant à l'intensification de la présence armée que de la domination impérialiste. La situation de la population est toujours aussi dramatique : des grottes creusées dans les tas d'ordures pour tenter de s'abriter, des « biscuits de terre » pour calmer la faim, pas d'eau, pas d'électricité, pas de santé : « si quelqu'un est malade, il est mort ». Ce qui est baptisé « reconstruction » est en réalité un plan de 40 zones franches. Clinton, qui est le président de la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH) agit directement pour les intérêts des capitalistes des secteurs de l'agroalimentaire,



Cap-Haïtien, le 18 novembre 2011². Une importante manifestation témoigne de la résistance de la population et de sa volonté d'imposer la « désoccupation » d'Haïti. (DR)

comme Monsanto ou le secteur des agro-carburants, et du textile qui cherchent à bénéficier de l'une des mains-d'œuvre les moins chères du monde.

Les forces de la Minustah appuient clairement la dictature néo-duvaliériste et même le retour d'un duvaliérisme sans fard. Elle prête main forte aux anciens duvaliéristes, grands propriétaires fonciers et macoutes des plus sanguinaires, qui reviennent récupérer « leurs terres », délogeant violemment les petits paysans travailleurs qui les occupent depuis plus de 25, 50 et parfois 100 ans ! Mais loin de l'image véhiculée d'un peuple simplement « malheureux et assisté », les luttes, la résistance face à l'occupation et à l'exploitation impérialistes se développent. En 2008, il y a eu le « soulèvement de la faim ». En 2009, la lutte pour un salaire minimum de 5 dollars par jour – alors que les ateliers affichent 3 dollars mais n'en paient en réalité que 2 – a été durement réprimée, sept personnes ont été tuées. La constitution de syndicats est suivie du renvoi de ses principaux membres avec la

complicité des fonctionnaires du ministère des Affaires sociales et du Travail. Ce fut le cas récemment du syndicat du textile SOTA, dont le comité exécutif a été démantelé la semaine qui a suivi son annonce publique. Ce sont aussi les étudiants, les organisations populaires de quartier qui refusent les projets tape-à-l'œil du gouvernement pro-impérialiste, et les organisations paysannes qui résistent pied à pied malgré la répression. Plus d'un millier de personnes ont manifesté le lundi 5 septembre devant les locaux de la base onusienne à Port-Salut pour dénoncer les viols et abus de toutes sortes commis par les soldats uruguayens cantonnés dans cette région, et réclamer le départ de la Minustah.

Christine Poupin

1. Extrait du discours de Batay Ouvriyé à la Commission des droits humains du Sénat brésilien.

2. Date anniversaire de la dernière bataille de la guerre d'indépendance à Vertières en 1803.

Seafrance : interdisons les licenciements

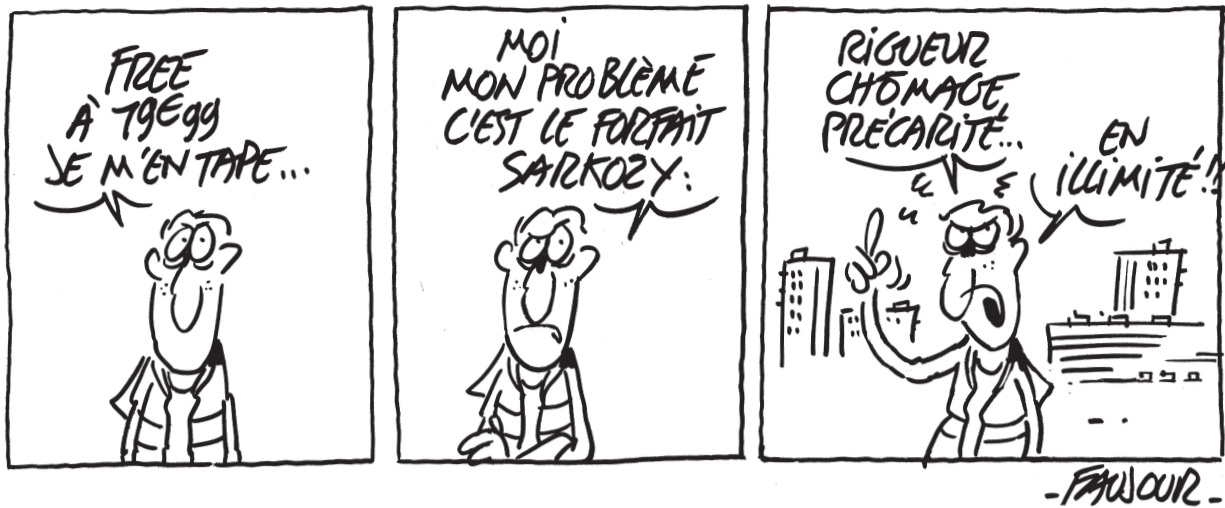
Le tribunal de commerce de Paris vient d'entériner la liquidation de l'entreprise Seafrance. C'est presque une bénédiction pour celles et ceux qui versent des larmes de crocodile sur la mise à mort de cette entreprise.

Le sinistre feuilleton Seafrance connaît chaque jour un nouvel épisode. Malheureusement près de 900 suppressions de postes de travail sont concernées. Avec les emplois indirects, ce sont des milliers de familles qui sont au bord du gouffre économique et social.

Avec plus de 15% de chômeurEs, Calais fait déjà partie des villes les plus touchées par les difficultés économiques et la misère. Pourtant les choses paraissent simples. La SNCF, entreprise encore nationale, est l'acteur central dans la société Seafrance. Comment croire qu'un jour Eurotunnel, le lendemain la SNCF, le surlendemain des groupes privés, fourniraient la solution ? Cela fait des mois que les difficultés de l'entreprise sont connues. Un plan de recapitalisation par la SNCF, validé par les organisations syndicales et les salariés, a été présenté très timidement à la Commission de Bruxelles. De ce fait, l'agitation de Sarkozy et des ministres concernés paraît aussi dérisoire que scandaleuse. Comme à Grandrange ou à Molex, le pouvoir fait semblant de prendre les choses en main et d'empêcher les suppressions de postes pour ensuite abandonner le dossier dès que les médias ont tourné leurs micros et caméras. Bien opportune, la « découverte »

des rapports problématiques entre la CFDT et la direction, voire de prétendues malversations : le rapport de la Cour des comptes, mis en avant ces derniers jours, date en fait de 2009 mais n'avait manifestement pas dérangé jusqu'à ce qu'il permette aujourd'hui d'ajouter la suspicion à la prétendue complexité du dossier. Il y a fort à craindre que, quelle que soit la formule, la solution Scop ne soit qu'une façon particulièrement tordue de sous-traiter la suppression des emplois. Les polémiques dans et entre les organisations syndicales aggravent les divisions entre salariés. La prise en main de leur combat par les salariés eux-mêmes, en assemblée générale, mettant en place une représentation unitaire et démocratique, peut changer la donne. Il ne doit pas y avoir d'échappatoire pour l'État qui doit trouver l'argent pour sauvegarder des emplois aussi facilement que pour sauver les banques. Pas un seul licenciement ne doit être toléré.

Robert Pelletier



À Carhaix, l'État s'acharne contre les défenseurs de l'hôpital.

Jeudi 5 janvier 2012, cour d'appel de Rennes. L'avocat général, Philippe Petitprez, pointe du doigt deux défenseurs de l'hôpital, trois ans et demi après les faits qui leur sont reprochés, et accuse l'un d'être le meneur, l'autre d'être le bras armé et d'avoir intentionnellement voulu détruire la sous-préfecture, faisant même le parallèle plus que douteux avec l'incendie du Parlement de Rennes en 1994. Il réclame six mois de prison avec sursis et 5000 euros d'amende pour le « meneur » et quatre mois de prison ferme pour « l'homme de main ».

Révoltant, honteux, scandaleux, sont les mots appropriés pour commenter le réquisitoire de l'avocat général. Le 18 juin 2008, plus de 60 défenseurEs de l'hôpital de Carhaix investissaient les jardins de la sous-préfecture de Châteaulin et plus de 100 manifestantEs les encourageaient de l'extérieur. Leur revendication : être entendus par le sous-préfet. À l'intérieur l'ambiance était bon enfant, casse-croûte, feu de pneu dans le fond du jardin, les manifestantEs posent même en formation « équipe de foot » pour simplifier le travail des gendarmes qui souhaitaient les photographier. Et puis, le commandant de gendarmerie Noret est arrivé... Refusant toute discussion, il impose le départ immédiat des défenseurs de l'hôpital. Les Carhaisiens ne l'entendent pas de cette oreille, jugeant leur demande de rencontre

légitime et leur action pacifiste. Le commandant ordonne aux gardes mobiles de se préparer à charger. Les manifestantEs décampent en mettant le feu à quelques pneus le long d'un mur situé à dix mètres des gardes mobiles et vingt mètres des pompiers. Les Carhaisiens évitent la violence des gardes mobiles et sortent du jardin de la sous-préfecture. Qui à fait quoi ? Personne ne le sait et personne ne peut le dire, mais une chose est sûre, les 160 manifestantEs présentEs ne font qu'un seul corps. Aucun gendarme n'a vu le ou la manifestantE allumer le feu, mais il fallait des coupables. Alors deux défenseurs de l'hôpital ont été identifiés et convoqués au tribunal correctionnel de Quimper le 27 mai 2010 et condamnés à une amende de 150 euros chacun. L'État avait fait appel de ce jugement, la décision sera rendue le 16 février.

Soins funéraires, les séropos discriminés.

Mardi 10 janvier, les associations de lutte contre le sida, Act Up-Paris, Aides, Sidaction, ELCS et UNALS ont claqué la porte d'une réunion au ministère de la Santé. Après des mois de silence du ministère, il avait fallu remuer ciel et terre (cf. <http://blogs.mediapart.fr/edition/sida-battre-la-campagne>) et un document signé par une cinquantaine d'associations et de syndicats pour que le ministère daigne organiser une réunion sur la question de l'interdiction des soins funéraires aux séropos. Aussi bien le CNS (Conseil national du sida) que

les associations ont démontré l'absurdité scientifique de cette interdiction. Ne reste donc que la violence de la discrimination envers les séropos et leurs proches. Après des mois de silence, le ministère a rajouté au mépris avec cette réunion, puisqu'aucun représentant politique n'était présent. Les associations ont refusé la manœuvre qui consiste à communiquer sur une pseudo-concertation. Alors que plusieurs partis de gauche, comme le NPA, leur ont apporté leur soutien, les associations affirment désormais que Sarkozy devra justifier pendant sa campagne une mesure qui assimile les séropos à des pestiférés.

Marie Téclaire doit rester en France!

Marie Téclaire est passée près d'une expulsion. Arrivée du Cameroun il y a trois ans, elle est aujourd'hui en classe de 1^{re} au lycée Théodore-Monod de Noisy-le-Sec. Jeudi 5 janvier, elle est arrêtée à la préfecture de Chartres et placée en centre de rétention. Dès le lendemain, les enseignantEs et les élèves apprenant la mauvaise nouvelle se mettent immédiatement en grève, lancent une pétition et s'adressent aux élus. Lundi, ils organisent un rassemblement devant la préfecture de Bobigny. Marie Téclaire est libérée mais reste sous le coup d'une obligation de quitter le territoire. Il est plus qu'urgent de virer Sarkozy et Guéant qui font régner la terreur chez les sans-papiers.

INFIRMIÈRES en colère !



Paris, le 10 janvier 2012. Pour la cinquième fois, le Syndicat national des infirmierEs et conseillerEs de santé (SNICS) a appelé à une manifestation nationale pour réclamer la revalorisation en catégorie A des infirmières scolaires. 1 500 personnes y ont participé. (PHOTOTHÈQUE ROUGE/ROMAIN HINGANT)

Le chiffre

+4,4%

C'est l'augmentation du coût du panier moyen en 2011 selon une enquête de l'association Familles rurales. Les hausses les plus importantes touchent les marques distributeur (+4,14%) et les premiers prix (+8,12%). Les jus de fruits « premier prix », par exemple, ont bondi de 32%. Si on y ajoute les augmentations du gaz, des transports, des tarifs des mutuelles, de l'essence etc., l'année 2012 commence bien mal. Sans compter le projet d'augmentation de la TVA...
Président du pouvoir d'achat ?

SOUSCRIPTION 2011 LE NPA EST TOUJOURS LÀ !

Le NPA tient à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué, selon leurs moyens, à doter le NPA des fonds nécessaires à son activité pour l'année 2012. De 5 à 7 000 euros, c'est de toute la France, pas seulement métropolitaine et urbaine, que les dons nous sont parvenus, régulièrement accompagnés de petits mots d'encouragement. Merci à tous ceux qui ont pris la peine de les rédiger. Ils ne resteront pas sans effet. Merci aux camarades qui se sont occupés de faire vivre la souscription dans leur département. Car la souscription est un travail qui nécessite autant de centralisation que d'activité locale.

Cette année encore, les dons en ligne ont représenté une part croissante du résultat final, un quart en l'occurrence. Le paiement en ligne est le moyen le plus simple, le plus sûr et le moins gourmand en travail pour les camarades chargés de la gestion comptable de la souscription. Les bordereaux fiscaux, précieux sésames donnant droit à la déduction, seront envoyés au cours du mois de février.

Avec un résultat final proche de 200 000 euros, la souscription 2011 affiche néanmoins un résultat en demi-teinte. Perte de vitesse du NPA, mouvements et luttes en retrait, crise économique, autant d'obstacles qui nous ont empêché d'atteindre l'objectif initial, fixé à 350 000 euros. Néanmoins, la mobilisation des dix derniers jours a permis d'atteindre un résultat final acceptable et encourageant au regard de la situation. Néanmoins, la souscription 2012 devra faire l'objet d'une mobilisation particulière, en dehors comme au sein du parti, afin que le résultat soit à la hauteur des objectifs et des enjeux, afin que cette souscription constitue une véritable campagne de notre organisation.

Rendez-vous à la rentrée 2012 pour la prochaine souscription !

Sylvain, Pierre Baton, Fred Borrás

TOUT est à nous !
hebdomadaire du Nouveau Parti anticapitaliste
Rédaction : 01 48 70 42 27
Diffusion : 01 48 70 42 31
Administration : 01 48 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil Cedex
Mail : redaction@npa2009.org
Numéro ISSN : 1969-8178
Commission paritaire : 0414 P 11508
Tirage : 6 500 exemplaires
Société éditrice : Nouvelle Société de presse,

d'audiovisuel et de communication (NSPAC)
SARL au capital de 3500 euros (durée 60 ans)
Gérant et directeur de publication :
François Coustal
Impression :
Rotographie, Montreuil-sous-Bois
Tél. : 01 48 70 42 22
Fax : 01 48 59 23 28
mail : rotoimp@wanadoo.fr

IMPRIM'VERT®